

Zeitschrift: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 199

Artikel: Le Conseil fédéral au pied du mur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016186>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EXPORTATION D'ARMES

Ce n'est qu'un début

Ainsi donc, en juillet déjà, Berne a refusé l'autorisation de fabriquer une nouvelle série de voitures blindées destinées à l'Argentine. Cette interdiction touche la maison Mowag, à Kreuzlingen. La décision de l'administration est piquante quand on sait que Mowag a participé activement à la campagne contre l'initiative pour l'exportation d'armes. Notamment en publiant de pleines pages publicitaires dans les journaux alémaniques.

Dans le « Blick » du 19 septembre (p. 15), on a pu voir la photographie impressionnante d'une voiture blindée en position dans une rue d'une ville sud-américaine (Buenos-Aires ?) avec ce commentaire : « ... Les véhicules sont utilisés pour la protection des forces de l'ordre opposées aux éléments d'extrême-gauche dont les chefs sont animés du même état d'esprit que les criminels qui enlevèrent l'ambassadeur Bucher ».

Cette déclaration répondait aux partisans de l'initiative qui, dans une de leurs publications, montraient précisément que les véhicules Mo-

wag participaient à la répression contre le peuple en Amérique latine. Et la publicité Mowag de conclure : « Il n'est pas étonnant que les partisans de l'initiative présentent de telles bandes criminelles d'extrême-gauche comme une population opprimée ; le noyau des initiateurs appartient en effet à la nouvelle gauche et ne manque pas une occasion depuis des années de faire de l'agitation en Suisse et dans l'armée en particulier ; les véritables buts de l'initiative apparaissent ainsi clairement ». La page se terminait par un vibrant appel au peuple suisse pour que, par son « non », il repousse les tentatives de destruction de l'ordre social libéral.

Le Conseil fédéral pourtant semble avoir acquis la conviction que la situation est devenue intolérable en Argentine, et que le calme n'est pas seulement mis en danger par quelques dangereux troubleurs. Il ne faudrait pas pourtant que cette décision ne soit qu'un gage accordé aux partisans de l'initiative pour qu'ils renoncent au référendum contre la nouvelle loi. Cette décision ne doit pas rester isolée. Il y a encore de nombreux gouvernements oppresseurs, notamment en Amérique latine.

Le Conseil fédéral au pied du mur

Après le rejet par le peuple, à une très faible majorité, de l'initiative pour l'interdiction de l'exportation d'armes, le comité responsable de la campagne pour le « oui » fait des projets pour l'avenir. Référendum ou pas référendum contre la loi sur le matériel de guerre ? Avant de prendre définitivement position, il a jugé utile de poser quelques questions au Conseil fédéral dans une lettre adressée à M. Celio et dont nous donnons ci-dessous la fin (et la plus grande partie) : « (...) Le Conseil fédéral tiendra compte, dans

l'application de la loi, des résultats de la votation (du 24 septembre, *réd.*) dont la conséquence sera une pratique très stricte du contrôle. Nous aimerions pourtant, avant de lancer éventuellement un référendum, nous assurer sur quelques points de la façon dont le Conseil fédéral mettra en application cette loi sur le matériel de guerre :

- » 1. Nous vous demandons de tenir à notre disposition l'actuel projet de l'ordonnance d'application de la loi sur le matériel de guerre.
- » 2. Le Conseil fédéral a-t-il déjà en vue une liste des pays qui seront frappés d'embargo à la lumière de cette nouvelle interprétation de la loi ?
- » 3. Qu'en est-il surtout des nouvelles apprécia-

tions des pays suivants, qui ont tous acheté, pendant les dernières années, des armes suisses ? L'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, l'Equateur, la Grande-Bretagne (Irlande du Nord !), l'Iran, le Pérou, les Philippines, le Portugal, l'Espagne, les Etats-Unis (Vietnam !), le Vénézuéla.

» 4. Comment comptez-vous mettre un terme aux livraisons d'armes aux pays suivants, qui sont pourtant frappés d'embargo ? L'Egypte (juillet 72), la Grèce (en quantités toujours croissantes), le Liban (1966, en dernier lieu), l'Afrique du Sud (1972), la Turquie (1969).

» Le Conseil fédéral est-il décidé à se tenir strictement à ses embargos à l'avenir ?

» 5. Le Conseil fédéral est-il prêt à améliorer l'information à l'avenir au sujet des exportations de matériel de guerre ? et notamment en complétant efficacement les statistiques portant sur le commerce extérieur ?

» Nous vous prions, Monsieur le président de la Confédération, Messieurs les conseillers fédéraux, de nous rendre réponse jusqu'au 20 octobre, date à laquelle nous devons avoir pris la décision de lancer ou non un référendum en la matière (...)

ZURICH

Retour aux sources

Environ 15 000 personnes ont visité l'exposition organisée au Stadthaus de Zurich pour présenter « L'histoire du mouvement ouvrier suisse par les documents des bibliothèques zurichoises ». Parmi les visiteurs, de nombreux jeunes. L'exposition a eu un tel succès qu'elle sera présentée à Winterthur, à Berne et peut-être ailleurs au cours de l'année prochaine. Le catalogue édité à cette occasion a été épuisé malgré des tirages supplémentaires. En fait, une collection étonnante de documents a été extraite des dossiers de la Bibliothèque centrale et des Archives sociales pour nous faire vivre une épopée, celle du mouvement ouvrier.